

Lang) n'est pas à la Chambre mais je sais qu'il a demandé à ses économistes de faire des extrapolations sur le chômage l'année prochaine, et bon nombre d'entre eux ont conclu que, sans compter les répercussions de la surtaxe américaine, un million de Canadiens arpenteront probablement les rues cet hiver sans avoir rien à faire.

Pourquoi le premier ministre ne se lève-t-il pas pour faire connaître au peuple canadien ses objectifs d'emploi pour l'hiver de 1971? N'est-il pas prêt à rencontrer les fonctionnaires des diverses provinces et municipalités afin d'évaluer les fardeaux économiques qui accablent les Canadiens cet hiver et le printemps prochain? J'aimerais que le premier ministre agisse maintenant.

Nous nous souvenons tous de la déclaration du 3 décembre dernier, et de ce qui s'est produit avant que le ministre des Finances (M. Benson), Bungling Ben, ait décidé enfin que le gouvernement allait mettre à la disposition des provinces pour combattre le chômage un programme de prêts à faible intérêt. Le secrétaire d'État (M. Pelletier) a attendu jusqu'en mars avant d'annoncer le programme Perspectives-Jeunesse, et de demander aux jeunes Canadiens de lui présenter des projets à cet égard. Je répète que le temps est venu pour le gouvernement de faire une déclaration sur sa façon de combattre le chômage cet hiver.

En guise de conclusion, monsieur l'Orateur, je veux soulever un autre point qui exigerait une demi-heure d'exposition, mais je ne dispose pas de ce temps. Lundi prochain, nous aborderons la discussion des réformes fiscales qui doivent entrer en vigueur au Canada. Dès mon entrée au Parlement en 1968 nous nous sommes attaqués à la réforme du système fiscal fédéral, et je crois que le temps est venu de faire une réévaluation fondamentale de notre façon d'aborder les industries extractives.

Cet après-midi, j'ai suivi le discours du député d'Ottawa-Ouest. J'ignore s'il a un diplôme en économie, mais son discours sentait l'économiste, truffé qu'il était de jargon économique étroit, de fait, de sottises, pour tenter de nous expliquer que nos ressources nous appartiennent, que nous pouvons les vendre maintenant, et au diable demain!

Personne ne propose qu'on cesse d'exporter le minerai de fer des Territoires du Nord-Ouest et le pétrole de l'Alberta, mais nous devons sûrement faire des efforts plus prononcés pour amener les sociétés en cause à les transformer davantage au Canada et ainsi à assurer plus d'emplois ici. Je le répète: il est temps de faire une réévaluation fondamentale de notre politique en matière d'industries extractives. Nous ne le ferons pas par la mesure de réforme fiscale proposée. Je ne m'attarderai pas davantage à cette question aujourd'hui, mais je préviens la Chambre de mon intention de le faire plus tard.

Pour conclure, je me demande pourquoi les députés du parti libéral ont participé aussi longuement au débat alors qu'ils prétendaient vouloir faire adopter le bill en quelques heures. Je tiens à leur dire que nous reviendrons sur la question et que dans les prochaines semaines le gouvernement devra donner des réponses aux députés, qu'il devra publier une déclaration sur son attitude envers le chômage au Canada. Espérons que pendant son bref séjour au Canada le premier ministre réagira.

[M. Lundrigan.]

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, comme je crois être le dernier à parler dans le présent débat, je n'ai pas préparé de long discours. D'aucuns diront que c'est une excellente chose, mais je désire faire quelques commentaires. Le député de Duvernay (M. Kierans) hier, et le député d'York-Est (M. Otto) aujourd'hui, ont tous deux présenté d'intéressants résumés des problèmes qui confrontent le pays. Les opinions énoncées par le député de Duvernay m'ont rappelé celles d'un professeur d'économie, et je ne crois pas qu'il suffise d'examiner ces problèmes exclusivement dans l'abstrait.

Ce député est également un homme politique, et ses propositions pour résoudre les problèmes du Canada devraient être politiques et pratiques. Je veux illustrer ma pensée. J'ai visité récemment le Yukon avec le comité du développement du Nord canadien, qui tenait des audiences relativement à un bill minier sur le Yukon. Nous avons entendu des instances de gens engagés dans l'industrie minière. Si nous incitons le capital étranger ou canadien à exploiter une mine ou une autre industrie primaire, je ne crois pas qu'il soit juste que nous venions plus tard lui dire: «Maintenant que vous êtes établi, nous allons restreindre votre activité.» Et si nous le lui disons, nous avons le devoir d'offrir d'autres emplois ou une autre activité commerciale dans la région touchée. Or dans certaines de ses propositions, le député de Duvernay a oublié ce facteur.

• (3.30 p.m.)

L'exploitation minière est l'unique source importante d'emplois au Yukon, et si nous la restreignons nous devons offrir d'autres emplois à la population.

Je propose qu'on crée une industrie secondaire dans cette région, qu'on y construise une raffinerie ou une fonderie afin d'exploiter le minerai local et qu'on dise, à l'instar du gouvernement de l'Ontario: «Si vous voulez extraire du minerai du Yukon, vous allez le traiter au Yukon.» Si l'on encourage ou permet à une entreprise d'acquérir un intérêt croissant dans une industrie déterminée, en l'occurrence celle des mines, et qu'on vienne par la suite révoquer ou restreindre d'une façon quelconque cet intérêt, il faut lui offrir en contrepartie une solution effective. A mon avis, le député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan) ne l'a pas fait.

Laissez-moi vous donner un autre exemple. Il existe à Calgary ou dans l'Alberta des Canadiens qui ont un intérêt acquis dans l'exportation de notre gaz naturel vers les États-Unis, et l'on rencontre des hommes politiques de Calgary qui appuient activement ce genre d'exportation. Qu'arrive-t-il, monsieur l'Orateur, lorsque nous exportons à bas prix du gaz aux Américains? Nous leur expédions nos produits pétrochimiques à des prix qui leur permettent de produire des biens qu'il nous est impossible de concurrencer. Je vous donnerai, pour illustrer mes propos, l'exemple suivant. Lorsqu'on fabrique à Calgary du nitrate d'ammonium ou tout autre engrais semblable, il est impossible de concurrencer les fertilisants produits à Chicago à partir du gaz naturel que nous leur expédions. Il me semble que nous devons déployer quelques efforts d'ordre pratique en vue de résoudre ces difficultés. Au lieu d'exporter à bas prix notre gaz vers les États-Unis, nous aurions intérêt à fabriquer des engrais ou d'autres produits à base d'éthylène et de les acheminer vers les États-Unis ou tout autre mar-